



# LICENCE PROFESSIONNELLE DE CODEUR LPC

(LANGUE FRANÇAISE PARLÉE COMPLÉTÉE)

## ***Présentation de la formation***

Le codeur LPC est un professionnel formé spécifiquement au domaine de la surdité pour accompagner toutes les personnes sourdes qui donnent priorité à une communication en langue française orale.

Sa capacité d'analyse et ses connaissances lui permettent :

- De guider les personnes sourdes dans l'utilisation de leurs voies auditive et/ou visuelle, selon leurs capacités et selon les situations,
- D'analyser les conditions acoustiques et les qualités des locuteurs,
- D'amener la personne sourde à privilégier sa voie auditive lorsque les conditions acoustiques sont favorables,
- D'amener la personne sourde à privilégier sa voie visuelle à l'aide de la langue française orale codée ou de la langue française écrite lorsque les conditions acoustiques ne sont pas favorables.

Dans ce cadre et en fonction des compétences en langue française de la personne sourde et de ses capacités de décodage, il adopte le mode d'intervention qui convient :

- Transmettre les messages oraux sans adaptation : codeur-transmetteur,
- Et/ou proposer une médiation linguistique lorsque cela est nécessaire : codeur-accompagnateur.

## **Public visé**

- Titulaires d'un diplôme national sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur validées ;
- Professionnels de la surdité déjà en poste : professeurs spécialisés, interfaces de communication, auxiliaires de vie scolaire (AVS), éducateurs, orthophonistes, etc ;
- Professionnels de la santé ;
- Possibilité de Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) partielle ou totale pour les personnes n'ayant pas un Bac +2.

---

## Objectifs

La licence professionnelle de codeur LPC est une formation qui a pour objectif de former des professionnels dans le champ de **l'accompagnement des personnes sourdes ayant une communication en langue française**.

Le codeur se forme pour répondre aux besoins des personnes sourdes dans les situations de communication, nécessitant une réception précise et complète de l'oral que ne permettent pas toujours la lecture labiale et la voie auditive. Il leur offre une réception précise de la langue française grâce à l'utilisation du code LPC. Le codeur intervient tout au long de leur parcours scolaire, universitaire, professionnel, social et culturel.

### Connaissances attendues :

- Connaissance du développement normal et pathologique de l'enfant dans ses dimensions biologiques et neuropsychologiques ;
- Connaissances de linguistique générale et du développement du langage chez l'enfant sourd ;
- Connaissance du contexte législatif lié au handicap. Connaissances des contextes scolaires, pédagogiques et éducatifs ;
- Connaissance du mode d'emploi du LPC (Langue française Parlée Complétée) et de son utilisation dans le cadre des apprentissages scolaires par l'élève sourd et dans le cadre de l'accessibilité dans le monde du travail, de la culture.

### Compétences attendues :

- Capacité à adapter les interventions auprès de l'élève, l'étudiant ou l'adulte sourd en fonction de son profil (capacités prothétiques, compétences linguistiques, accompagnement dans les apprentissages...);
- Maîtrise technique du code LPC pour une transmission efficace des messages oraux au public sourd ;
- Capacité à informer et accompagner le public entendant en contact avec les élèves, les étudiants et les adultes sourds.

---

## Organisation

La formation se déroule sur une année de septembre à juin :

- **Formation théorique et technique** de 480 heures,
- **Formation pratique** de 12 semaines,
- Un **projet tutoré** de 160 heures.

**Lieu de formation** : campus de l'INSHEA.

**Possibilité d'hébergement** (selon disponibilité) et de restauration sur le site.

---

## Validation

- Présence obligatoire aux cours ;
- Validation obligatoire des unités d'enseignement (contrôle continu et examen final en juin pour chaque UE) ;
- Validation des deux stages ;
- Réalisation d'un projet tutoré de 40 pages (hors annexes), avec une soutenance en juin.

## **Et après ?**

### ***Poursuite d'études***

Dans le cadre d'une analyse individualisée, cette licence professionnelle offre des possibilités de prolongements d'études universitaires.

### ***Débouchés professionnels***

Le codeur intervient auprès des adultes sourds, des étudiants sourds, des élèves sourds et des jeunes enfants sourds.

Le codeur a la possibilité de travailler en tant que salarié et/ou en tant que travailleur indépendant. Il intervient notamment dans les lieux et structures suivants :

- Services de soins gérés par les établissements spécialisés,
- Prestataires de service accessibilité,
- Structures associatives : par exemple l'Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs (URAPEDA),
- Antennes handicap des universités,
- Plateformes d'accessibilité ,
- Interventions ponctuelles : colloques, congrès, conférences, réunions professionnelles.

Dans chacune des situations, le codeur travaille toujours en collaboration étroite avec les équipes en présence :

- Les enseignants des établissements scolaires ordinaires
- Les membres de l'équipe pluridisciplinaire : enseignants spécialisés, orthophonistes, éducateurs spécialisés, médecins ORL, audioprothésistes, psychologues, psychomotriciens...
- Les professionnels des entreprises et tout autre contributeur social et culturel.

## ***Comment candidater ?***

**Dossier d'inscription :** CV, lettre de motivation, attestations de diplôme et/ou d'employeur.

**Admission :** examen des dossiers, examen de sélection permettant de vérifier la maîtrise de la langue française (résumé écrit d'un support audio, dictée et rédaction libre à partir d'une question d'ordre général) puis entretien personnel par les responsables de la formation.

**Calendrier :** dossier à envoyer avant fin mai, début de la formation en septembre.

## **Programme**

**UE 1 - Approche génétique anatomo-physiologique et neuropsychologique**

**UE 2 - Développement psychologique et pré-linguistique normal et pathologique**

**UE 3 - Notions de linguistique générale**

**UE 4 - Construction du langage**

**UE 5 - Communications verbales et non verbales**

**UE 6 - Approche historique, sociologique et législative**

**UE 7 - Contextes scolaire, pédagogique et éducatif**

**UE 9 - L'accès à la langue française**

**UE 10 - L'outil LPC et le décodage**

**UE 11 - Le codeur LPC dans les structures scolaires, médico-éducatives et milieu professionnel**

**UE 12 - Bases de la pratique du LPC**

**UE 13 - Utilisation du LPC : qualités techniques, communicationnelles et linguistiques adaptées au profil de la personne sourde**

**UE 14 - Transmission adaptée en fonction des situations**

**UE 15 - Transmission non adaptée du message**

À chaque unité d'enseignement (UE) sont affectés les ECTS (*European credits transfer system* - Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) suivants :

- 3 ECTS pour les UE 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 15
- 6 ECTS pour les UE 9, 12, 13 et 14
- 3 ECTS pour le stage MD
- 6 ECTS pour le stage MSC
- 6 ECTS pour le projet tutoré

L'obtention de la Licence professionnelle donne lieu à l'attribution de 60 crédits européens, soit 180 crédits européens à l'issue du cycle Licence.

La maquette détaillée de la licence ainsi que le dossier de candidature sont à télécharger sur notre site internet, rubrique « Formations ».

## **Contacts**

### **Responsables pédagogiques :**

Murielle Mauguin (directrice des études)

[murielle.mauguin@inshea.fr](mailto:murielle.mauguin@inshea.fr)

Brigitte Maunoury-Loisel (responsable licence LPC)

[brigitte.maunoury@upmc.fr](mailto:brigitte.maunoury@upmc.fr)

### **Contact administratif :**

01 41 44 31 00

[formation@inshea.fr](mailto:formation@inshea.fr)

**INSHEA**

58-60, avenue des Landes

92150 Suresnes

[www.inshea.fr](http://www.inshea.fr)

